

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION DU BUREAU Mercredi 16 Novembre 2011 - 9h00 - CAFSA - CESTAS PIERROTON

Relevé de décisions

Le 16 novembre de l'année deux mille onze à neuf heures, les membres du Bureau de l'Association Xylofutur se sont réunis, sur convocation du Président et conformément à l'article 13 des Statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été élargée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

Membres du Bureau excusés

CASTAGNET Christian, CASTAGNET DUMOU - CHAPERON Henry, CAFSA - Paul LESBATS, ETS LESBATS - TASTET Vincent, PFT Aquitaine Bois - SENS Denis, TEMBEC R&D.

Tanguy MASSART Président ouvre la séance ; il est assisté de Pierre Morlier, Vice-Président ; Nicolas Langlet, Directeur ; Annick Larrieu-Manan, Responsable Animation et Communication Xylofutur.

Le nouveau bureau élu depuis le 29 septembre se réunissant pour la première fois, autour du Directeur Xylofutur, Nicolas Langlet qui a pris ses fonctions en date du 3 octobre 2011, le Président ouvre la séance en demandant un tour de table.

1- APPROBATION DU PROCES VERBAL du 6 septembre 2011

Le Président demande s'il y a des remarques particulières et soumet le procès verbal au vote.

Première résolution

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

2- FONCTIONNEMENT DE LA GOUVERNANCE

a/ Organigramme actualisé + objectifs pour fin 2012

Nicolas Langlet, Directeur, présente l'organigramme qu'il souhaite mettre en perspective à court terme, d'une part pour consolider l'équipe des permanents et d'autre part pour développer les mises à disposition de personnels.

Un débat s'ouvre, l'ensemble des présents partage l'analyse pertinente du Directeur. Les besoins en personnel s'avèrent nécessaires et il faut tenter de les résoudre le plus possible avec des solutions pérennes. Bruno Lafon confirme qu'il appuiera la mise à disposition d'une personne en équivalent temps plein à la CCIR.

b/ Déménagement

Nicolas Langlet poursuit sa présentation par le déménagement du Pôle, prévu à l'Enitab pour la période de février ou mars 2012. Il indique que le loyer sera plus bas que l'existant pour une superficie plus importante. Quelques travaux d'aménagement sont à prévoir.

c/ Renforcement des fonctions supports

- Gestion comptable/sociale/fiscale

Pour alléger la charge de gestion financière du Pôle, Nicolas Langlet indique qu'à compter de 2012, le suivi de la gestion comptable/sociale/fiscale confiée au Cabinet « Compagnie Fiduciaire » doit être renforcé, notamment le suivi de trésorerie qui était traitée par la mise à disposition de personnels de la FIBA. Il précise que deux devis ont été demandés, l'un à l'actuel prestataire, l'autre à l'ADERA (Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches). Il explique que celui du prestataire actuel est légèrement plus élevé.

Stéphane Latour et Annick Larrieu-Manan ajoutent, qu'au delà des propositions faites à Xylofutur, que l'expert - comptable actuel, connaît bien l'activité du pôle aujourd'hui et se montre dévoué et compétent.

Le Président demande de procéder au vote pour que la gestion comptable et financière de l'association Xylofutur soit renforcée et soumet le choix du prestataire à l'approbation.

Deuxième résolution

La décision de confier le renforcement de la gestion financière de l'association à la « Compagnie Fiduciaire » est approuvée à l'unanimité.

- Mise à disposition d'un logiciel professionnel CRM (Gestion relation client)

Nicolas Langlet, explique que le fonctionnement actuel du suivi des adhérents et des données projets est trop précaire. Il faut assurer la centralisation et la consolidation des infos à distance (tenir compte de la configuration future des chefs de projets). Un logiciel est indispensable pour gérer le suivi des membres et des projets et répondre aux audits et autres demandes récurrentes des collectivités. Il précise qu'une démonstration a été faite la veille à l'équipe du pôle d'un logiciel de gestion utilisé par une dizaine de Pôles sur le Territoire (solution EUDONET). Coût estimé pour 2012 à 20K€, qui seraient amortis sur 3 ans, soit environ 7 000 € par an.

Tanguy MASSART soumet l'achat du logiciel de gestion adhérents et projets au vote.

Troisième résolution

L'investissement à hauteur de 20 k€ est approuvé par le Bureau pour réaliser cette acquisition. Le Bureau souhaite cependant que d'autres produits/prestataires soient consultés avant le choix final qui sera fait par la gouvernance.

Ressources et auto-financement

Cotisations/contributions projets: adoption d'une nouvelle politique

A/ Cotisations annuelles

Nicolas Langlet, précise que le montant des cotisations annuelles pour 2011 sera d'environ de 60 k€ HT. Bien qu'en progression constante cet autofinancement doit être renforcé, il souligne la nécessité pour le Pôle de dégager plus de fonds propres.

Il propose une nouvelle grille tarifaire (jointe en annexe) qui présente les modifications suivantes :

- pour les entreprises effectif entre 100 et 250 : le montant sera de 1500€ au lieu de 1000€,
- pour les entreprises au delà de 250 salariés : le montant sera de 3000 € au lieu de 1500 €
- pour les institutions : le montant sera de 500 € au lieu de 400 €

Par ailleurs, les entreprises FIBA seront désormais soumises aux mêmes taux de cotisations que l'ensemble des adhérents du Pôle.

Un débat s'ouvre, il est rappelé que le montant des cotisations du Pôle Xylofutur sont faibles. Yves Lesgourgues indique que dans beaucoup d'autres structures elles sont bien plus élevées que dans la nouvelle grille ainsi proposée. Il explique que le Pôle est un des rares projets essentiel, visible pour le devenir de la filière, qu'elle y gagne en crédibilité et en esthétique. C'est l'occasion d'une mise en cohérence, le Pôle pourra de son côté apporter plus de prestations.

Il est entendu, que cette augmentation fera l'objet d'une communication et d'une information privilégiée et très soutenue vis à vis des entités concernées.

Tanguy MASSART soumet l'augmentation des cotisations annuelles des adhérents ainsi que la mise à niveau des entreprises de la FIBA à l'approbation du Bureau, pour une application effective à compter de 2012.

Quatrième résolution

L'augmentation des cotisations est approuvée par le Bureau et sera mise en application dès 2012.

B/ Contribution projets labellisés

Compte tenu du fait que ces contributions représentent plus ou moins 10 k€ pour 2011. Une réflexion est en cours et porte sur le maintien de la contribution projet ou bien le doublement de la cotisation pour chacun des partenaires de projets labellisés et financés, et ce pendant toute la durée du projet.

Nicolas Langlet, présente une hypothèse faite sur un projet d'une assiette de 950K€ avec 4 partenaires (1 labo, 2PME et 1 ETI/Groupe)

Avec contribution et cotisation actuelle :
 $1500 \text{ €} + (200+500+1000+100)*3 = 6900 \text{ €} *12$

Sans contribution et cotisation actuelle :
 $(200+500+1000+100)*2*3 = 10800 \text{ €} *12$

S'en suit une discussion portant sur les aspects financiers et sur les difficultés rencontrées par le Pôle à ce niveau ainsi que sur la pertinence de changer le mode de fonctionnement actuel.

Compte tenu des différents éléments, il a été décidé de maintenir la notion de contribution projet et de ne pas augmenter les cotisations des partenaires pendant la durée du projet. Cela étant le Bureau souhaite que la contribution projet soit augmentée (doublée) et qu'une projection soit présentée, pour validation, lors du prochain bureau.

Proposition du Budget 2012

Suite à ces différents constats et propositions, un premier document de travail budgétaire a été présenté au Bureau (voir document joint). Ce document a été volontairement présenté déséquilibré afin de bien mettre en exergue les investissements nécessaires à réaliser et de mettre en évidence les moyens qu'il sera nécessaire de disposer.

Sur ce point il convient de vérifier les possibilités d'amortir les coûts liés à l'acquisition du CRM. Le Bureau, dans la continuité des échanges précédents, est conscient de l'évolution budgétaire qui doit être faite mais ne statuera bien évidemment que sur la présentation d'un budget équilibré.

3/ PROPOSITIONS DE PROJETS D'ACTIONS COLLECTIVES

Certaines propositions d'actions collectives et de projets structurants ont été présentées notamment sur la chimie du bois et sur la possibilité d'accompagner de manière plus forte des entreprises de la première transformation.

Le Bureau souhaite que ces différents sujets soient plus approfondis et réalisés en concertation avec les commissions compétentes

4/ COMMUNICATION/ANIMATION

Un point rapide a été fait par Nicolas Langlet sur les manifestations 2011 auxquelles Xylofutur a été associé (Interfibres, Vivons Bois, Rencontres Nationales...), dans le but d'obtenir notamment les avis du Bureau, ainsi que sur les prochaines manifestations auxquelles Xylofutur serait susceptible de collaborer (Interfibres 2013, réalisation de journées techniques, Convention chimie 2012, Rencontres Nationales 2012, RBD 2012.....)

Sur ce point, le Bureau souhaite également que ces aspects soient discutés au sein des commissions.

De même Nicolas Langlet a précisé que le financement du stand Vivons Bois ne serait plus supporté par Xylofutur selon les modalités actuelles. Xylofutur sera toujours un partenaire pour le stand afin de mettre en avant les produits innovants et issus de la recherche liée à la filière mais ne pourra plus être le financeur principal de cette opération.

Aucune remarque particulière n'a été faite par le Bureau à ce sujet.

5/ POINTS DIVERS

Compte tenu de la durée des échanges sur les sujets précédents, ces aspects n'ont pas été traités.

QUESTIONS DIVERSES

La date du prochain Bureau a été fixée au mercredi 8 février 2012.

L'Ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 12h30.